

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2023

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Julie Guindon, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Deux-Montagnes pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Signature  Date 4 juin 2024

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	7
État consolidé des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	9
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	34
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	35
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	36
Situation financière par organismes	37
Charges par objets	38
Excédent (déficit) accumulé	39
Avantages sociaux futurs	43

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	51
Analyse des charges consolidées	63

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la
Ville de Deux-Montagnes

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la VILLE DE DEUX-MONTAGNES (la « Ville »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette), des gains et pertes de réévaluation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la VILLE DE DEUX-MONTAGNES au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application, à compter du 1er janvier 2023, du chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, la Ville aurait dû procéder à la comptabilisation, au 31 décembre 2023, des obligations liées à la mise hors service de ses immobilisations. La Ville, n'ayant pas complété l'analyse de ses obligations liées à la mise hors service de ses immobilisations, aucun montant n'a été comptabilisé à ce titre au rapport financier.

Par conséquent, nous n'avons pas été en mesure de déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires au niveau des immobilisations, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, à l'amortissement des immobilisations, à la charge de désactualisation et à l'excédent accumulé ou à d'autres postes des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023. À cet égard, les états financiers consolidés dérogent aux normes comptables du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion modifiée sur les états financiers consolidés de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la VILLE DE DEUX-MONTAGNES inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l.
Comptables professionnels agréés

Marie-Claude Dagenais
MARIE-CLAUDE DAGÉNAIS, CPA auditrice
AMYOT GÉLINAS, s.e.n.c.r.l.

Blainville, le 4 juin 2024

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations	
		2023	2022
Revenus			
Taxes	1	23 192 356	22 278 243
Compensations tenant lieu de taxes	2	619 219	672 834
Quotes-parts	3		
Transferts	4	4 406 633	7 741 823
Services rendus	5	5 439 218	5 271 621
Imposition de droits	6	1 249 563	1 896 652
Amendes et pénalités	7	560 788	601 957
Revenus de placements de portefeuille	8		
Autres revenus d'intérêts	9	294 627	256 940
Autres revenus	10	50 849	423 222
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11		
Effet net des opérations de restructuration	12		
	13	35 813 253	39 143 292
Charges			
Administration générale	14	4 929 015	4 854 445
Sécurité publique	15	7 834 329	7 632 506
Transport	16	5 602 636	5 449 190
Hygiène du milieu	17	7 714 420	7 124 391
Santé et bien-être	18	451 740	522 611
Aménagement, urbanisme et développement	19	1 022 475	947 138
Loisirs et culture	20	5 529 201	5 117 202
Réseau d'électricité	21		
Frais de financement	22	534 415	688 877
Effet net des opérations de restructuration	23		
	24	33 618 231	32 336 360
Excédent (déficit) de l'exercice	25	2 195 022	6 806 932
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice			
Solde déjà établi	26	84 233 739	77 426 807
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27		
Solde redressé	28	84 233 739	77 426 807
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29	86 428 761	84 233 739

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	2 939 633	1 739 042
Débiteurs (note 5)	2	23 257 465	23 824 547
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4	1 600 000	2 000 000
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6	485 547	51 420
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	28 282 645	27 615 009
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	1 072 895	
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	10 838 620	8 917 977
Revenus reportés (note 11)	12	3 845 094	2 122 158
Dette à long terme (note 12)	13	26 164 509	29 016 847
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15		
	16	41 921 118	40 056 982
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(13 638 473)	(12 441 973)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	99 504 913	96 234 560
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19		
Stocks de fournitures	20	82 100	85 700
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	480 221	355 452
	23	100 067 234	96 675 712
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	86 428 761	84 233 739
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	86 428 761	84 233 739
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	86 428 761	84 233 739

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations	
		2023	2022
Excédent (déficit) de l'exercice	1	2 195 022	6 806 932
Variation des immobilisations corporelles			
Acquisition	2 (8 385 621)	5 082 456)
Produit de cession	3	8 227	358 688
Amortissement	4	5 076 695	4 833 439
(Gain) perte sur cession	5	30 346	(356 590)
Réduction de valeur / Reclassement	6		
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7		
	8	(3 270 353)	(246 919)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		
Variation des stocks de fournitures	10	3 600	48 000
Variation des actifs incorporels achetés	11		
Variation des autres actifs non financiers	12	(124 769)	47 928
	13	(121 169)	95 928
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14		
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15		
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(1 196 500)	6 655 941
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	17	(12 441 973)	(19 097 914)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18		
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19		
Solde redressé	20	(12 441 973)	(19 097 914)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21	(13 638 473)	(12 441 973)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Gains (pertes) de réévaluation cumulés au début de l'exercice	1	
Gains (pertes) non réalisés attribuables aux éléments suivants :		
Dérivés	2	
Placements de portefeuille	3	
Autres		
▪	4.1	
Montants reclassés dans l'état des résultats		
▪	5.1	
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	6	
Autres éléments du résultat étendu présentés par les entreprises municipales	7	
Gains (pertes) de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	8	

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	2 195 022	6 806 932
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	5 076 695	4 833 439
Autres			
▪ Gain (perte) sur cession	3.1	30 346	(356 590)
	4	7 302 063	11 283 781
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	567 082	(6 611 147)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	1 920 643	1 106 305
Revenus reportés	8	1 722 936	73 914
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(434 127)	(93 934)
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	3 600	48 000
Autres actifs non financiers	12	(124 769)	47 928
	13	10 957 428	5 854 847
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(8 385 621)	(5 082 456)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	8 227	358 688
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17	()	()
	18	(8 377 394)	(4 723 768)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	()	()
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	()	()
Cession	22	400 000	
	23	400 000	
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	2 461 500	2 911 000
Remboursement de la dette à long terme	25	(5 344 634)	(6 329 650)
Variation nette des emprunts temporaires	26	1 072 895	(272 581)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	30 796	24 220
Autres			
▪	28.1		
	29	(1 779 443)	(3 667 011)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	1 200 591	(2 535 932)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	1 739 042	4 274 974
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	1 739 042	4 274 974
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	2 939 633	1 739 042

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville est constituée en vertu de la Loi sur les cités et villes.

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés (ci-après les « états financiers ») de la Ville, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après les « normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S23.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la Ville excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la Ville ainsi que les organismes contrôlés faisant partie de son périmètre comptable. Ils incluent aussi la quote-part revenant à la Ville dans les actifs, les passifs, les revenus et les charges des partenariats auxquels elle participe. Cette consolidation se fait ligne par ligne, après l'élimination des transactions interorganismes et des soldes réciproques.

a) Périmètre comptable

La Ville contrôle l'organisme sans but lucratif La Corporation du Manoir Grand Moulin. L'organisme est consolidé à 100%.

b) Partenariats

La Ville participe aux partenariats suivants:

- Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes: consolidation ligne par ligne représentant une quote-part de 62,75% (44,25 % en 2022) pour les opérations courantes et 50,53% (48,97% en 2022) pour les postes du bilan.
- Régie de police du Lac des Deux-Montagnes: consolidation ligne par ligne représentant une quote-part de 35,10% (35,70% en 2022) pour les opérations courantes et 35,96% (35,97% en 2022) pour les postes du bilan.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) Comptabilité d'exercice**Estimations comptables**

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférents. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la valeur nette de réalisation des stocks, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, la durée d'utilité des immobilisations, la dépréciation des actifs financiers, les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux, des contestations d'évaluation, du passif au titre des sites contaminés, des réclamations en justice et des hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et obligation au titre des avantages sociaux futurs.

C) Actifs financiers

Les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Ville est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Placements de portefeuille

Les placements temporaires et les autres placements sont présentés au coût.

Si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'un placement subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état des résultats qu'au moment de sa réalisation.

D) Passifs**Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations**

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par la ville en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. La ville comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

Le passif relatif à la mise hors service des bâtiments patrimoniaux n'est pas présenté aux états financiers. En effet, la Ville est tenue de maintenir l'intégrité de ces bâtiments en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel de sorte que la date probable de mise hors service de ces bâtiments est si éloignée dans la temps que la valeur actualisée de l'obligation est négligeable. L'obligation liée à la mise hors service de ces bâtiments sera présentée aux états financiers dès le moment où la désignation patrimoniale sera retirée ou la démolition du bâtiment autorisée, le cas échéant.

Revenus reportés

Les montants perçus à l'égard du fonds de parcs et terrains de jeux sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par le fonds.

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût.

Immobilisations

Les immobilisations sont des actifs non financiers qui, de par leur nature, sont employés normalement pour fournir des services futurs. Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Amortissement

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Infrastructure	
Hygiène du milieu - eau potable	40 ans
Hygiène du milieu - eaux usées	30 à 40 ans
Réseau routier - construction chemin, trottoir, rue	40 ans
Réseau routier - construction surfacage d'origine	15 à 20 ans
Réseau routier - éclairage de rues	20 ans
Réseau routier - signaux de circulation	15 à 20 ans
Réseau routier - aménagements de parcs stat.	20 ans
Autres infrastructures	20 à 40 ans
Bâtiments	25 à 40 ans
Bâtiments - réparation majeures et autres	20 ans
Améliorations locatives	10 à 15 ans
Véhicules - automobiles	7 à 10 ans
Véhicules lourds	20 ans
Ameublement, équipement informatique et de communication multimédia	5 ans
Ameublement et équipement de bureau	10 ans
Machinerie, outillage et équipements - machinerie lourde et unité mobile	20 ans
Machinerie, outillage et équipements - autres	10 ans

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations est passée en charge à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Autres actifs non financiers

Les autres actifs non financiers représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice financier pour des services dont la Ville bénéficiera au cours des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la Ville bénéficiera des services acquis.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

F) Revenus

- Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit, soit lors du dépôt des rôles de perception initial et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles.
- Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.
- Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats d'évaluateur.
- Les quotes-parts sont constatées lorsqu'elles sont déterminées et adoptées par résolution.
- Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants est possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.
- Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.
- Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.
- Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.
- Les intérêts sur les placements sont constatés en fonction du temps écoulé.
- Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (« Loi RRSM »). Ce cloisonnement n'a toutefois pas été appliqué au calcul des cotisations excédentaires, car celui-ci doit être fait de façon globale sans établir de volets distincts. Cette méthode est prescrite par le chapitre SP 3250 du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public.

Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs des régimes.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi RRSM.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de l'organisme municipal en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi RRSM. Selon les recommandations du MAMH, puisque les principaux effets découlant de la Loi RRSM ont tous été reflétés lors d'exercices financiers précédents, il n'est plus nécessaire de compléter la Note 8 au bas de la Page S11-4 sur les effets de la Loi RRSM. Plus de détail sont fournis, s'il y a lieu, dans la <<section 3 - Commentaires sur les résultats>> du Rapport sur la comptabilité des avantages sociaux futurs du Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Deux-Montagnes, pour l'année financière en cours.

Aux fins du calcul de la valeur de l'actif et du rendement espéré de l'actif, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre de l'année en cours selon la méthode suivante : valeur marchande.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte. Lorsqu'une variation de la provision pour moins-value découle d'un gain ou d'une perte actuariel, ce gain ou cette perte pourrait être constaté immédiatement plutôt qu'amorti sur les exercices subséquents, afin de contrebalancer l'effet de la variation de la provision pour moins-value dans les résultats.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le coût des services passés, s'il y a lieu, doit être constaté entièrement dans l'exercice au cours duquel la modification est apportée ou la décision est rendue à cet effet. Toutefois, lorsqu'une modification donne lieu à une augmentation de l'obligation au titre des prestations constituées, ce coût est compensé par la constatation de gains actuariels net non amortis jusqu'à concurrence du coût des services passés. Cette constatation se fait en partant des gains actuariels non amortis les plus anciens et en remontant dans le temps jusqu'à ce que le montant net à constater à l'encontre du coût des services passés soit atteint, le cas échéant. Inversement, lorsqu'une modification donne lieu à une diminution de l'obligation aux titres des prestations constituées et qu'il existe des pertes actuarielles nettes non amorties, ces dernières doivent aussi être constatées immédiatement, et ce, de façon similaire.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

Avantages sociaux futurs :

- Pour le déficit constaté initialement au 1er janvier 2007: dans le cas des régimes capitalisés, celui-ci est amorti linéairement sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. Dans le cas des régimes non capitalisés, ce déficit n'est pas amorti;
- Pour le coût relié aux services passés découlant de modifications de régime de retraite à prestations déterminées: la mesure qui consistait à affecter aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir la totalité ou une partie du coût des services passés découlant de modifications de régime ou de la perte déterminée lors d'un règlement ou d'une compression de régime n'est plus utilisée depuis 2020.

Le montant affecté aux DCTP relatif aux avantages sociaux futurs est relié au coût des services passés qui découle de la création de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes en 2015. Ce montant est amorti sur DMERCA des salariés actifs touchés soit 17.75.

I) Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements de portefeuille sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les emprunts temporaires, les créditeurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer, des avantages sociaux à payer et la dette à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charge.

Placements de portefeuille

Lorsqu'un placement de portefeuille évalué au coût ou au coût après amortissement subit une moins-value durable, la valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. La réduction de la valeur comptable est prise en compte dans les résultats de l'exercice et ne fait pas l'objet d'une reprise.

Pour déterminer s'il existe une moins-value durable, la Ville tient notamment compte des facteurs suivants:

- la durée et l'importance de la baisse de la juste valeur par rapport au coût;
- les jugements d'experts et d'approches fondées sur des modèles tenant compte des conditions économiques actuelles;
- la situation financière et les perspectives de rentabilité propres aux entités émettrices.

Lorsque la valeur comptable d'un placement de portefeuille constitué de fonds communs cotés sur un marché actif a été réduite pour tenir compte d'une moins-value durable, le solde cumulé des pertes non réalisées comptabilisé à l'état des gains et pertes de réévaluation est reclassé à l'état des résultats.

Dette à long terme

Les frais d'émission liés aux dettes sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt jusqu'à son renouvellement. Le solde non amorti est présenté en déduction de la dette correspondante. Les normes comptables canadiennes pour le secteur public préconisent l'application du taux effectif plutôt que la méthode linéaire. L'amortissement des frais d'émission des dettes selon la méthode du taux effectif n'a pas d'impact important sur les résultats des activités et sur la situation financière.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

J) Autres éléments

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers.

Provision pour contestation d'évaluation

La provision pour contestation d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des constatations foncières et à des constatations de codifications prévues en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

Excédent de fonctionnement affecté

L'excédent de fonctionnement affecté correspond à la partie de l'excédent dont l'utilisation est réservée par la Loi ou par des résolutions du conseil municipal à des fins précises.

Fonds réservés

Certaines sommes perçues doivent être affectées à des comptes spéciaux et être utilisées à des fins spécifiques.

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

3. Modification de méthodes comptables

Adoption initiale - instruments financiers (chapitres SP 3450, SP 3041, SP 2601 et SP 1201)

À compter du présent exercice, la ville a adopté les exigences des chapitres SP 3450, Instruments financiers, SP 3041, Placements de portefeuille, SP 2601, Conversion des devises et SP 1201, Présentation des états financiers, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022. Le chapitre SP 3450 comprend des exigences relatives à la constatation, à la mesure et à la présentation des instruments financiers, notamment par la constatation à la juste valeur plutôt qu'au coût de certains instruments. Cette norme comprend également de nouvelles exigences importantes en ce qui concerne l'information à fournir aux états financiers, notamment sur les risques découlant des instruments financiers. L'adoption de ces nouvelles exigences, appliquées de façon prospective, n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la ville, mis à part en ce qui concerne la divulgation d'information portant sur les risques découlant des instruments financiers présentée à la note 25.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Adoption initiale - obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (chapitre SP 3280)

À compter du présent exercice, la ville a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3280, Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la ville comptabilise un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la ville qui font ou non encore l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la ville doit comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique qui oblige l'ville à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences ont fait l'objet d'une application prospective. L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la ville.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	2 224 475	1 171 804
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	715 158	767 238
Autres éléments			
▪	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	2 939 633	1 939 042
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	()	(200 000)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	2 939 633	1 739 042
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7		402 397
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	1 901 000	2 862 962

Note

Les placements à court terme portent intérêts à 3,5%.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. Débiteurs

		2023	2022
Taxes municipales	9	1 019 813	911 888
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	13 764 398	14 304 946
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	4 770 437	6 280 400
Organismes municipaux	13	2 068 267	897 285
Autres			
▪ Autres	14.1	1 634 550	1 430 028
	15	23 257 465	23 824 547
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	6 367 729	7 134 009
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18	487 752	558 091
Autres tiers	19		
	20	6 855 481	7 692 100
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	884 254	874 737
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22		62 235
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	11 558 718	11 490 293
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	689 433	965 000
Ministère de la Culture et des Communications	25	542 306	632 319
Autres ministères/organismes	26	973 941	1 155 099
	27	13 764 398	14 304 946

Note

La valeur comptable des débiteurs excluant les taxes à la consommation, les taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités est d'un montant de 20 235 750 \$

6. Prêts

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note**7. Placements de portefeuille**

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33		
Autres placements	34	1 600 000	2 000 000
	35	1 600 000	2 000 000
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Note

Les placements portent intérêt de 1.00% à 2.03% et leur échéance varient entre le 28 janvier 2024 et le 28 janvier 2026.

8. Autres actifs financiers

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39		
	40		

Note**9. Emprunts temporaires**

La Ville bénéficie d'une marge de crédit de 7 000 000 \$ portant intérêt aux taux préférentiel et renouvelable annuellement. Au 31 décembre 2023, cette marge de crédit est inutilisée.

La Ville a également trois prêts à terme disponible, d'un montant total autorisé de 19 688 320 \$, ceux-ci portent intérêt à 7,20%. La valeur au 31 décembre est 850 000 \$.

Un organisme dispose d'un emprunt bancaire autorisé de 750 000 \$ (269 700 \$ selon la quote-part) portant intérêt aux taux préférentiel, renouvelable le 30 juin 2024. Au 31 décembre 2023, l'emprunt bancaire est inutilisé.

Un organisme dispose d'une marge de crédit d'un montant maximum autorisé de 591 996\$. Cette marge de crédit d'un montant de 150 000 \$ porte intérêt au taux préférentiel et est garanti par la SHQ.

Un organisme dispose de facilités de crédit autorisées de 800 000 \$ (404 240 \$ selon la quote-part) qui portent intérêt aux taux préférentiel. Ces facilités de crédit sont renouvelables annuellement. Au 31 décembre 2023, la marge de crédit utilisée est de 144 261 \$ (72 895 \$ selon la quote-part).

10. Crédoeurs et charges à payer

		2023	2022
Fournisseurs	41	3 183 069	2 749 346
Salaires et avantages sociaux	42	3 500 059	3 300 543
Dépôts et retenues de garantie	43	1 119 952	1 145 808
Provision pour contestations d'évaluation	44		
Autres			
▪ Organismes municipaux	45.1	2 668 416	1 631 934
▪ Autres	45.2	367 124	90 346
	46	10 838 620	8 917 977

Note

La valeur comptable des crédoeurs et autres charges à payer excluant les taxes à la consommation à payer, les avantages sociaux à payer et les amendes est d'un montant de 6 598 517 \$.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. Revenus reportés

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47	226 181	182 243
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪	52.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	191 129	149 912
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Revenus perçus d'avance	60.1	51 845	88 259
▪ Apports reportés (subvention)	60.2	3 361 939	1 697 243
▪ Produits criminalité	60.3		4 501
▪ Fonds stationnement	60.4	14 000	
	61	3 845 094	2 122 158

Note**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,80	5,25	2024	2028	62	24 233 800	26 719 000
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres	3,10	3,10	2024	2024	69	2 007 594	2 405 528
					70	26 241 394	29 124 528
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(76 885)	(107 681)
					72	26 164 509	29 016 847

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2024	73	8 226 300		2 007 594	10 233 894
2025	74	9 317 300			9 317 300
2026	75	2 804 200			2 804 200
2027	76	2 045 900			2 045 900
2028	77	1 840 100			1 840 100
2029 et plus	78				
	79	24 233 800		2 007 594	26 241 394
Intérêts et frais accessoires	80	()	()	()	
	81	24 233 800		2 007 594	26 241 394

Note

Le montant des refinancements est inclus dans le versement estimatifs de la dette à long terme. Le montant des refinancement est de 7 987 815 \$ en 2024, 7 488 000 \$ en 2025, 2 075 000 \$ en 2026, 1 527 000 \$ en 2027 et 1 665 100 \$ pour 2028.

13. Avantages sociaux futurs

	2023	2022
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	485 547
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84	485 547
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	690 593
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	
Autres régimes (REER et autres)	88	82 769
Régimes de retraite des élus municipaux	89	46 436
	90	819 798

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

14. Autres passifs

	2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91	
Assainissement des sites contaminés	92	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93	
Autres		
▪	94.1	
	95	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96	
Passifs engagés	97	
Passifs réglés	98 ()(
Charge de désactualisation ¹	99	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

La direction n'a pas complété son processus d'identification et d'évaluation de ses obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la date des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	102	37 573 518			37 573 518
Eaux usées	103	41 271 776	68 101		41 339 877
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	46 935 121	429 250		47 364 371
Autres					
▪ Autres	105.1	10 307 730	2 576 433		12 884 163
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	32 205 692	992 665		33 198 357
Améliorations locatives	108	142 663	6 310		148 973
Véhicules	109	6 268 613	457 516	71 627	6 654 502
Ameublement et équipement de bureau	110	2 872 990	130 996		3 003 986
Machinerie, outillage et équipement divers	111	5 011 403	471 390	233 536	5 249 257
Terrains	112	4 453 003	410 426		4 863 429
Autres	113				
	114	187 042 509	5 543 087	305 163	192 280 433
Immobilisations en cours	115	1 565 693	2 842 534		4 408 227
	116	188 608 202	8 385 621	305 163	196 688 660
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	117	14 363 994	744 621		15 108 615
Eaux usées	118	20 826 675	1 126 069		21 952 744
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	29 124 014	914 269		30 038 283
Autres					
▪	120.1	2 620 945	474 720		3 095 665
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	16 315 909	1 002 823		17 318 732
Améliorations locatives	123	64 068	15 097		79 165
Véhicules	124	3 232 500	381 303	68 084	3 545 719
Ameublement et équipement de bureau	125	2 309 672	147 383	198 506	2 258 549
Machinerie, outillage et équipement divers	126	3 515 865	270 410		3 786 275
Autres	127				
	128	92 373 642	5 076 695	266 590	97 183 747
VALEUR COMPTABLE NETTE	129	96 234 560			99 504 913
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	()	()	()	()
Valeur comptable nette	132				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

16. Propriétés destinées à la revente

	2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133	
Immeubles industriels municipaux	134	
Autres	135	
	136	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	139.1				
	140				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	141.1				
	142				
VALEUR COMPTABLE NETTE	143				

Note**18. Autres actifs non financiers**

	2023	2022
Frais payés d'avance		
▪ Autres	144.1	480 221
Autres		
▪	145.1	
	146	480 221
		355 452

Note**19. Obligations contractuelles**

La Ville et ses organismes se sont engagés en vertu de contrats, d'enlèvement des matières recyclables, d'évaluation foncière, de déneigement, de location d'équipements et autres échéant à différentes dates jusqu'en 2028, pour une somme totale de 3 648 000 \$. Les paiements exigibles en vertu de ces contrats pour les cinq prochains exercices financiers se détaillent comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

2024	1 274 000 \$
2025	805 000 \$
2026	646 000 \$
2027	755 000 \$
2028	168 000 \$

De plus, la Ville s'est engagée par résolution de verser la somme maximale de 100 000\$ pour l'acquisition d'un module de jeu pour un parc école.

Un organisme s'est engagé en vertu d'appels d'offres pour l'acquisition de quatre véhicules et d'équipements véhiculaires et pour la production d'une analyse préliminaire pour un projet potentiel. Le solde de ces engagements s'établit à 437 171 \$ (259 137 \$ selon la quote-part) et est exigible au cours du prochain exercice.

20. Droits contractuels

Dans le cadre de ses opérations, la Ville a conclu différents accords à long terme, dont les plus importants, ont donné lieu à des droits contractuels d'un montant total de 859 000 \$ qui seront encaissés selon l'échéancier suivant :

2024	246 000 \$
2025	248 000 \$
2026	250 000 \$
2027	31 000 \$
2028	32 000 \$
2029 et plus	52 000 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

21. Passifs éventuels

S.O.

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
Emprunts temporaires			
▪	147.1		
	148		
Dettes à long terme			
▪	149.1		
	150		
	151		

S.O.

B) Auto-assurance

S.O.

C) Poursuites

Des réclamations ont été intentées contre la Ville de Deux-Montagnes pour un montant total de 1 560 000 \$. Les réclamations comprennent des sommes pour un achat de bacs de recyclage, des factures reliées à des travaux et des retenues de garantie, des sommes à titre de dommage punitif et des sommes dues suite à une annulation d'appel d'offre.

Au 31 décembre, des comptes à payer d'un montant total de 535 360 \$ sont comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière pour la Ville. Ceci représente les meilleures estimations de la direction à l'égard des passifs éventuels.

D) Autres

Contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

Depuis la sanction de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (L.Q.2014, chapitre 15) le 5 décembre 2014 (Loi RRSM), des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le 9 juillet 2020, un jugement de la Cour supérieure a été rendu dans la cause sur la contestation de la constitutionnalité de la Loi RRSM. Ce jugement, qui a été maintenu par la Cour d'appel le 10 mai 2023, indique que la Loi RRSM n'est pas inconstitutionnelle, à l'exception des dispositions de cette loi qui permettent à l'organisme municipal de suspendre l'indexation automatique des retraités. Il est à noter que ce jugement a été porté devant la Cour Suprême du Canada, qui a annoncé le 11 avril 2024 son refus d'entendre les parties. La décision de la Cour d'appel est donc considérée comme la décision finale dans ce jugement. Puisque l'employeur n'a pas suspendu l'indexation des participants retraités dans le cadre de l'application de la Loi RRSM, ce jugement n'a aucune incidence pour ce groupe de participant. Il en est de même pour le groupe des participants actifs, puisque les résultats présentés ont toujours été conformes aux modalités découlant de la Loi RRSM, ainsi qu'aux directives du MAMH concernant celle-ci.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

24. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats détaillés par organismes et l'état consolidé de l'excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes comportent une comparaison avec des données budgétaires non consolidées.

25. Instruments financiers

Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la ville est exposé à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la ville sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités), et aux placements de portefeuille.

L'exposition maximale de la ville au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit, puisque la ville évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La ville ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la ville croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La balance chronologique des débiteurs excluant les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir et les subventions à recevoir, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaille comme suit :

	2023	2022
Non en souffrance	866 613 \$	798 659 \$
En souffrance :		
moins de 6 mois	16 406 \$	6 000 \$
6 à 12 mois	19 187 \$	8 553 \$
plus de 12 mois	59 042 \$	52 101 \$
	961 248 \$	865 313 \$
Moins la provision pour créances douteuses	(81 479 \$)	(67 404 \$)
	879 769 \$	797 909 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les variations, au cours de l'exercice, du compte de provision pour créances douteuses s'établissent comme suit:

Solde au début	67 404 \$
Provision comptabilise aux résultats de l'exercice	24 128 \$
Montants recouvrés	(10 053 \$)
Solde à la fin	81 479 \$

Placements de portefeuille

La Ville atténue son risque associé aux placements de portefeuille en respectant ses politiques en matière d'investissement et de placement établies dans le cadre des limites imposées par les lois municipales, lesquelles décrivent les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. Elle s'assure notamment d'évaluer régulièrement la cote de crédit de ses contreparties et d'investir majoritairement dans des titres émis par des institutions financières réputées ou par des gouvernements fédéral, provinciaux ou municipaux.

Lorsqu'un placement de portefeuille subit une baisse de valeur durable, sa valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value, laquelle est imputée aux charges de l'exercice. La Ville considère que la qualité de crédit des placements de portefeuille qui ne sont ni en souffrance ni dépréciés est adéquate.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la ville éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La ville gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La ville établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

31 décembre 2023	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt temporaire	1 072 895 \$				1 072 895 \$
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instruments financiers	6 583 536 \$		14 981 \$		6 598 517 \$
Dette long terme	10 233 894 \$	12 121 500 \$	3 886 000 \$		26 241 394 \$
	17 890 325 \$	12 121 500 \$	3 900 981 \$		33 912 806 \$

31 décembre 2022	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instruments financiers	5 671 207 \$				5 671 207 \$
Dette long terme	5 344 644 \$	19 255 484 \$	4 524 400 \$		29 124 528 \$
	11 015 851 \$	19 255 484 \$	4 524 400 \$		34 795 735 \$

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La ville est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers, ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments financiers, varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la ville à un risque de la juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe sont les placements de portefeuille et la dette à long terme. Les instruments financiers à taux variables sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les emprunts temporaires.

Considérant que la ville comptabilise ses instruments financiers à taux fixe au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que la ville prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu. Pour les instruments financiers à taux variable, chaque fluctuation de 1 % du taux d'intérêt sur leur solde en fin d'exercice ferait augmenter ou diminuer l'excédent annuel lié aux activités de 2023 d'un montant de 19 200 \$.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

26. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice de 2022 ont été reclassés pour correspondre à la présentation de l'année courante.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Réalizations 2022		Budget 2023	Réalizations 2023		
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement						
Taxes	1	22 355 371	23 172 800	23 277 882		23 192 356
Compensations tenant lieu de taxes	2	672 834	600 000	619 219		619 219
Quotes-parts	3				4 189 333	
Transferts	4	1 231 293	1 142 500	1 340 369	69 349	1 384 718
Services rendus	5	4 500 302	4 349 700	4 673 506	803 719	5 439 218
Imposition de droits	6	1 896 652	945 500	1 249 563		1 249 563
Amendes et pénalités	7	389 928	365 000	362 815	197 973	560 788
Revenus de placements de portefeuille	8					
Autres revenus d'intérêts	9	256 465	200 000	294 265	362	294 627
Autres revenus	10	366 374		(164)	26 917	26 753
Effet net des opérations de restructuration	11					
	12	31 669 219	30 775 500	31 817 455	5 287 653	32 767 242
Investissement						
Taxes	13					
Quotes-parts	14					
Transferts	15	6 429 902	11 650 000	3 021 915		3 021 915
Imposition de droits	16					
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	17					
Autres	18	24 216		15 743	8 353	24 096
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19					
Effet net des opérations de restructuration	20					
	21	6 454 118	11 650 000	3 037 658	8 353	3 046 011
	22	38 123 337	42 425 500	34 855 113	5 296 006	35 813 253
Charges						
Administration générale	23	4 672 759	5 185 900	4 727 094	201 921	4 929 015
Sécurité publique	24	6 878 529	7 196 200	7 065 420	409 370	7 834 329
Transport	25	4 252 690	3 937 800	4 300 397	1 302 239	5 602 636
Hygiène du milieu	26	5 287 562	5 011 600	5 777 237	1 766 258	7 714 420
Santé et bien-être	27					451 740
Aménagement, urbanisme et développement	28	908 469	1 057 100	985 852	36 623	1 022 475
Loisirs et culture	29	4 313 249	4 421 200	4 709 866	819 335	5 529 201
Réseau d'électricité	30					
Frais de financement	31	598 587	715 000	451 798		534 415
Effet net des opérations de restructuration	32					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	4 372 868	4 000 000	4 535 746	4 535 746	
	34	31 284 713	31 524 800	32 553 410		33 618 231
Excédent (déficit) de l'exercice	35	6 838 624	10 900 700	2 301 703	(106 681)	2 195 022

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		<u>Réalisations 2022</u>	<u>Budget 2023</u>	<u>Réalisations 2023</u>	<u>Total consolidé¹</u>	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	6 838 624	10 900 700	2 301 703	(106 681)	2 195 022
Moins : revenus d'investissement	2 (6 454 118)	11 650 000)	3 037 658)	8 353)	3 046 011)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	384 506	(749 300)	(735 955)	(115 034)	(850 989)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés						
Amortissement	4	4 372 868	4 000 000	4 535 746	540 949	5 076 695
Produit de cession	5	350 244		8 000	227	8 227
(Gain) perte sur cession	6	(350 244)		30 574	(228)	30 346
Réduction de valeur / Reclassement	7					
	8	4 372 868	4 000 000	4 574 320	540 948	5 115 268
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9					
Réduction de valeur / Reclassement	10					
	11					
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Remboursement ou produit de cession	12					
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14					
	15					
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16					
Remboursement de la dette à long terme	17 (2 435 025)	2 584 800)	2 473 788)	201 117)	2 674 905)
	18	(2 435 025)	(2 584 800)	(2 473 788)	(201 117)	(2 674 905)
Affectations						
Activités d'investissement	19 (952 978)	395 900)	948 902)	168 869)	1 117 771)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	28 838			106 780	106 780
Excédent de fonctionnement affecté	21	19 325		469 445		469 445
Réserves financières et fonds réservés	22	244 847	(270 000)	(279 993)	(780)	(280 773)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23				(16 444)	(16 444)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	(659 968)	(665 900)	(759 450)	(79 313)	(838 763)
	26	1 277 875	749 300	1 341 082	260 518	1 601 600
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	1 662 381		605 127	145 484	750 611

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Réalizations 2022		Réalizations 2023		Total consolidé ¹
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats		
Revenus d'investissement	1	6 454 118	3 037 658	8 353	3 046 011
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2 (125 824)(580 968)()	580 968)
Sécurité publique	3 (51 766)(333 275)(119 162)(452 437)
Transport	4 (3 087 634)(2 986 988)()	2 986 988)
Hygiène du milieu	5 (1 023 256)(87 471)(168 869)(256 340)
Santé et bien-être	6 ())))
Aménagement, urbanisme et développement	7 ()	57 595)()	57 595)
Loisirs et culture	8 (676 341)(4 051 293)()	4 051 293)
Réseau d'électricité	9 ())))
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ())))
	11 (4 964 821)(8 097 590)(288 031)(8 385 621)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	12 ())))
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	13 ())))
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	23 822	560 500		560 500
Affectations					
Activités de fonctionnement	15	952 978	948 902	168 869	1 117 771
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16	288 418	2 301 931	108 234	2 410 165
Excédent de fonctionnement affecté	17	403 685	350 543		350 543
Réserves financières et fonds réservés	18	287 576	375 204		375 204
	19	1 932 657	3 976 580	277 103	4 253 683
	20	(3 008 342)	(3 560 510)	(10 928)	(3 571 438)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	3 445 776	(522 852)	(2 575)	(525 427)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022		2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	870 753	1 953 154	986 479	2 939 633
Débiteurs (note 5)	2	23 098 549	22 967 202	478 739	23 257 465
Prêts (note 6)	3				
Placements de portefeuille (note 7)	4	2 000 000	1 600 000		1 600 000
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6	123 000	510 000		485 547
Autres actifs financiers (note 8)	7				
	8	26 092 302	27 030 356	1 465 218	28 282 645
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10		850 000	222 895	1 072 895
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	8 087 104	10 146 224	4 444 505	10 838 620
Revenus reportés (note 11)	12	375 735	2 215 740	1 629 354	3 845 094
Dettes à long terme (note 12)	13	26 611 318	24 156 915	2 007 594	26 164 509
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14			24 453	
Autres passifs (note 14)	15				
	16	35 074 157	37 368 879	8 328 801	41 921 118
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(8 981 855)	(10 338 523)	(6 863 583)	(13 638 473)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	88 482 644	92 005 914	7 498 999	99 504 913
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19				
Stocks de fournitures	20	85 700	82 100		82 100
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	288 619	427 316	52 905	480 221
	23	88 856 963	92 515 330	7 551 904	100 067 234
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	6 495 533	4 798 727	(3 382 013)	3 350 993
Excédent de fonctionnement affecté	25	1 852 428	1 032 441		1 032 441
Réserves financières et fonds réservés	26	2 245 249	2 150 038	108 261	2 258 299
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	()	()	149 953	149 953
Financement des investissements en cours	28	340 835	(182 018)		(182 018)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	68 941 063	74 377 619	4 112 026	80 118 999
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	79 875 108	82 176 807	688 321	86 428 761
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	10 060 300	9 579 158	12 246 186	12 071 453
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	2 803 700	2 591 465	3 283 669	3 090 226
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5	641 500	992 064	992 061	690 153
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	8 111 500	9 256 728	10 384 922	9 870 797
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	354 700	387 979	469 192	480 596
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	260 300	242 030	242 030	235 988
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	100 000	(178 211)	(176 807)	(27 707)
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	4 969 700	5 013 269	967 101	918 299
Transferts	15				
Autres	16				
Autres					
Transferts	17				
Autres	18	198 100	130 839	130 839	161 051
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19	4 000 000	4 535 746	5 076 695	4 833 439
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
Autres	21.1	25 000	2 343	2 343	12 065
	22	31 524 800	32 553 410	33 618 231	32 336 360

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	3 350 993	4 941 576
Excédent de fonctionnement affecté	2	1 032 441	1 852 428
Réserves financières et fonds réservés	3	2 258 299	2 463 669
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(149 953)	(166 901)
Financement des investissements en cours	5	(182 018)	340 835
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	80 118 999	74 802 132
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	86 428 761	84 233 739
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	4 798 727	6 495 533
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	(1 447 734)	(1 553 957)
	11	3 350 993	4 941 576
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Parc du centenaire	12.1		244 793
▪ Communication - site-web	12.2	45 401	65 000
▪ Digue	12.3	418 573	418 573
▪ Mur anti-bruit	12.4	552 637	658 387
▪ Urbanisme	12.5		63 115
▪ Transport de matières rés.	12.6		400 000
▪ Arbres	12.7	15 830	2 560
	13	1 032 441	1 852 428
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪	14.1		
	15		
	16	1 032 441	1 852 428

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Maintien des actifs	17.1 300 000	275 000
▪ Services de l'eau	17.2 462 341	397 343
▪ Transport en commun	17.3 500 000	500 000
▪ Autres	17.4 11 000	11 000
	18	1 262 341
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪ Autres	19.1 1 540	1 540
	20	1 540
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21 423 318	596 210
Organismes contrôlés et partenariats	22 106 721	218 420
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25 264 132	264 132
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29 200 247	201 564
Autres		
▪	30.1	
	31	994 418
	32	2 258 299
		2 463 669

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ()(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ()(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()(
Autres	37 (149 953)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ()(
	39 (149 953)(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 ()(
Assainissement des sites contaminés	41 ()(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 ()(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 ()(
Autres	44.1 ()(
▪	45 (149 953)(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 ()(
Utilisation du fonds de roulement	47 ()(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 ()(
Utilisation du fonds de roulement	49 ()(
Autres	50.1 ()(
▪	51 ()(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 ()(
Mesure relative à la COVID-19	53 ()(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 ()(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 ()(
Autres	56.1 ()(
▪	57 ()(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres	62.1	
▪	63	
	64 (149 953)(
		166 901)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	65	1 426 284	1 018 997
Investissements à financer	66 (1 608 302)(678 162)
	67	(182 018)	340 835
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68	99 504 913	96 234 560
Propriétés destinées à la revente	69		
Prêts	70		
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72		
	73	99 504 913	96 234 560
Ajustements aux éléments d'actif	74	(1)	
	75	99 504 912	96 234 560
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	76 (26 164 509)(29 016 847)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 (76 885)(107 681)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78	6 855 481	7 692 100
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79		
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80		
	81 (19 385 913)(21 432 428)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ())
	83 (19 385 913)(21 432 428)
	84	80 118 999	74 802 132

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	_____ 2
Régimes supplémentaires de retraite	2	_____

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

Administration municipale

Le Régime de retraite des employés municipaux de la Ville de Deux-Montagnes est un régime à prestations déterminées. La rente est calculée en fonction de l'âge du salaire final et des années de services reconnus.

L'admissibilité à participer au régime survient à la première des éventualités suivantes:

- 6 mois de services continus ou l'obtention du statut d'employé régulier;
- le 1er janvier suivant la date où plus de 700 heures sont complétées;
- le 1er janvier suivant la date où la rémunération gagnée est supérieure à 35 % du maximum des gains admissibles.

La date normale de retraite est le premier jour du mois coïncidant avec ou suivant immédiatement la date où un participant atteint son 65e anniversaire de naissance. Cependant, un participant peut être admissible à une retraite anticipée au cours des 10 années précédant sa date normale de retraite. Si un participant choisit de demeurer au service de l'employeur après la date normale de la retraite, le paiement de sa rente doit commencer au plus tard le dernier jour de l'année civile où le participant atteint son 71e anniversaire de naissance.

Le dernier rapport sur l'évaluation actuarielle complète a été effectué en date du 31 décembre 2022.

Régie de police du Lac des Deux-Montagnes

Le Régime complémentaire de retraite des employés de la Régie est un régime à prestations déterminées. La rente est calculée en fonction de l'âge, du salaire final et des années de services reconnus.

L'admissibilité à participer au régime survient à la première des éventualités suivantes :

- 6 mois de services continus ou l'obtention du statut d'employé régulier;
- le 1er janvier suivant la date où plus de 700 heures sont complétées;
- le 1er janvier suivant la date où la rémunération gagnée est égale ou supérieure à 35 % du maximum des gains admissibles.

La date de la retraite normale est le premier jour du mois coïncidant avec ou suivant le 65e anniversaire de naissance. Cependant, un participant peut être admissible à une retraite anticipée au cours des 10 années précédant sa date normale de retraite.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, c. 15) (ci-après la « Loi »). La Loi vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement au service accumulé avant le 1er janvier 2014 (ci-après le « service antérieur ») et le service qui s'accumule à compter de cette date (ci-après le « service postérieur »). Une évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 est requise par la Loi pour tous les régimes visés.

La loi prévoit un processus avec une période de négociations débutant le 1er février 2015 afin de déterminer la nature des changements qui seront apportés aux régimes. En l'absence d'entente, une décision sans appel sera prise ultimement par un arbitre. Il est à noter que, selon les conditions prévues par la Loi, certains régimes peuvent faire l'objet de report dans le processus avec négociations à compter du 1er janvier 2016 (ci-après « régimes avec report »). Pour ces régimes avec report, une évaluation au 31 décembre 2014 sera requise. Certains changements de la Loi s'appliquent dès le 1er janvier 2014, d'autres s'appliquent à la conclusion de l'entente entre les parties alors que d'autres éléments s'appliquent à la fin de la convention collective en vigueur pour les régimes avec report.

Des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité ont été déposées devant la Cour supérieure visant à faire annuler cette Loi. Puisque l'issue de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2022.

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 51 420	(42 514)
Charge de l'exercice	4 (690 593)(783 971)
Cotisations versées par l'employeur	5 1 124 720	877 905
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 485 547	51 420
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 43 571 047	41 397 975
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (43 571 047)(41 446 534)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	(48 559)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 485 547	99 979
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 485 547	51 420
Provision pour moins-value	12 ())
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 485 547	51 420
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14	2
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	13 218 975
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 ()	13 267 534)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 ()	48 559)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 1 545 874	1 577 077
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	38 848
	20 1 545 874	1 615 925
Cotisations salariales des employés	21 (896 922)(828 236)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 () (39 567)
	23 648 952	748 122
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 53 202	36 928
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	2 000
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres	29.1	
▪		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30 702 154	787 050
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31 2 524 864	2 570 483
Rendement espéré des actifs	32 (2 536 425)(2 573 562)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33 (11 561)	(3 079)
Charge de l'exercice	34 690 593	783 971
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35 3 154 785	(3 155 497)
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (2 536 425)(2 573 562)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37 618 360	(5 729 059)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38 (1 057 124)	5 549 775
Prestations versées au cours de l'exercice	39 2 999 661	1 989 038
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44 3 392 849	2 007 164
DMERCA du nouveau volet	45 16	
DMERCA de l'ancien volet	46 11	
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47 27	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48 6,34 %	6,19 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49 6,20 %	5,88 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50 2,83 %	2,81 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51 2,14 %	2,15 %
Autres hypothèses économiques	52.1	
▪		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 ()(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 ()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022	
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	()	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	()	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres	81.1		
	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84	()	
Rendement espéré des actifs	85	()	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86		
	86		
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	()	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques	103.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 _____

Description des régimes et autres renseignements

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105	
Régime de retraite par financement salarial	106	
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107	
Régime de retraite à prestations cibles	108	
Autres régimes	109	
	110	

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 _____ 1

Description des régimes et autres renseignements

La Ville contribue au régime de retraite par financement salarial FTQ pour les salariés pompiers.

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime volontaire d'épargne-retraite	112	
Régime de retraite simplifié	113	
REER	114	
Autres régimes	115	65 426
	116	82 769
		65 426

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

	2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	7
		7

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice tel qu'établi par règlement du gouvernement.

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
Cotisations des élus au RREM	118	11 295	11 893
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	46 436	47 721
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120		
	121	46 436	47 721

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Administration	Données consolidées		
		municipale	Réalisations	Réalisations	
TAXES		2023	2023	2022	
SUR LA VALEUR FONCIÈRE					
Taxes générales					
	Taxe foncière générale	1	16 226 964	16 141 438	15 491 150
Taxes spéciales					
	Service de la dette	2	666 103	666 103	712 282
	Activités de fonctionnement	3			
	Activités d'investissement	4			
	Réserve financière pour le service de l'eau	5			
	Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
	Service de la dette	7	417 332	417 332	423 003
	Activités de fonctionnement	8			
	Activités d'investissement	9			
Autres					
		10			
		11	17 310 399	17 224 873	16 626 435
SUR UNE AUTRE BASE					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
	Eau	12	1 567 018	1 567 018	1 389 452
	Égout	13	1 354 354	1 354 354	1 334 605
	Traitement des eaux usées	14			
	Matières résiduelles	15	1 254 822	1 254 822	1 157 753
	Autres				
	▪	16.1	1 699 928	1 699 928	1 683 764
	Centres d'urgence 9-1-1	17	91 361	91 361	86 234
	Service de la dette	18			
	Pouvoir général de taxation	19			
	Activités de fonctionnement	20			
	Activités d'investissement	21			
		22	5 967 483	5 967 483	5 651 808
Taxes d'affaires					
	Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
	Autres	24			
		25			
		26	5 967 483	5 967 483	5 651 808
		27	23 277 882	23 192 356	22 278 243

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022	
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28			
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	53 648	53 648	58 951
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33	565 571	565 571	613 883
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	619 219	619 219	672 834
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39			
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	619 219	619 219	672 834

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47			
Sécurité publique				
Police	48		32 122	60 264
Sécurité incendie	49	41 638	41 638	43 388
Sécurité civile	50			
Autres	51			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	52			15 001
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55			
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62			
Réseau de distribution de l'eau potable	63	171 533	171 533	155 230
Traitement des eaux usées	64			60
Réseaux d'égout	65	169 046	169 046	199 757
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67	312 302	312 302	255 994
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70			
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72			
Autres	73			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022	
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	74		12 227	20 304
Sécurité du revenu	75			
Autres	76			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	77			
Rénovation urbaine	78			
Promotion et développement économique	79			
Autres	80			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	81	9 278	9 278	14 306
Activités culturelles				
Bibliothèques	82	105 690	105 690	85 733
Autres	83			
Réseau d'électricité	84			
	85	809 487	853 836	850 037

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	86			
Sécurité publique				
Police	87			
Sécurité incendie	88			25 576
Sécurité civile	89			
Autres	90			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	91	310 000	310 000	5 131 000
Enlèvement de la neige	92			
Autres	93	92 093	92 093	
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	94			
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			
Transport aérien	98			
Transport par eau	99			
Autres	100			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101			
Réseau de distribution de l'eau potable	102			762 500
Traitement des eaux usées	103			
Réseaux d'égout	104			310 000
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	105			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107			
Autres	108			
Autres	109			
Cours d'eau	110			
Protection de l'environnement	111			
Autres	112	367 522	367 522	63 520

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022	
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	113			
Sécurité du revenu	114			
Autres	115			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	116			
Rénovation urbaine	117			
Promotion et développement économique	118			
Autres	119			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	120	2 162 300	2 162 300	137 306
Activités culturelles				
Bibliothèques	121	90 000	90 000	
Autres	122			
Réseau d'électricité	123			
	124	3 021 915	3 021 915	6 429 902

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
	Regroupement municipal et réorganisation municipale	125		
	Péréquation	126		
	Neutralité	127		
	Partage des redevances sur les ressources naturelles	128		
	Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129	241 561	233 101
	Fonds de développement des territoires	130		
	Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131		
	Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	289 321	228 783
	Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133		
	Autres	134		
		135	530 882	461 884
	TOTAL DES TRANSFERTS	136	4 362 284	7 741 823

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	137	774 015	774 015	768 956
Évaluation	138			
Autres	139	10 000		
	140	784 015	774 015	768 956
Sécurité publique				
Police	141		160 984	139 624
Sécurité incendie	142	1 710 412	1 710 412	1 598 774
Sécurité civile	143			
Autres	144			
	145	1 710 412	1 871 396	1 738 398
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	146	63 244	35 237	57 970
Enlèvement de la neige	147	6 234	6 234	5 994
Autres	148			
Transport collectif	149			
Autres	150			
	151	69 478	41 471	63 964
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable				
	152			
Réseau de distribution de l'eau potable				
	153			
Traitement des eaux usées				
	154			
Réseaux d'égout				
	155			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés				
	156			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport				
	157			
Tri et conditionnement				
	158			
Autres				
	159			
Autres				
	160			
Cours d'eau				
	161			
Protection de l'environnement				
	162			
Autres				
	163			
	164			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022	
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	165			
Autres	166			
	167			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	168			
Rénovation urbaine	169			
Promotion et développement économique	170			
Autres	171			
	172			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	173	457 098	457 098	351 501
Activités culturelles				
Bibliothèques	174			
Autres	175			
	176	457 098	457 098	351 501
Réseau d'électricité	177			
	178	3 021 003	3 143 980	2 922 819

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
	Grefe et application de la loi	179		
	Évaluation	180		
	Autres	181	1 177 442	1 168 157
		182	1 177 442	1 168 157
Sécurité publique				
	Police	183		
	Sécurité incendie	184	36 756	14 261
	Sécurité civile	185		
	Autres	186		
		187	36 756	14 261
Transport				
	Réseau routier			
	Voirie municipale	188		
	Enlèvement de la neige	189		
	Autres	190		
	Transport collectif			
	Transport en commun			
	Transport régulier	191		
	Transport adapté	192		
	Transport scolaire	193		
	Autres	194		
	Autres	195	9 803	10 186
		196	9 803	10 186
Hygiène du milieu				
	Eau et égout			
	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197		
	Réseau de distribution de l'eau potable	198		
	Traitement des eaux usées	199		
	Réseaux d'égout	200		
	Matières résiduelles			
	Déchets domestiques et assimilés	201		
	Matières recyclables	202		
	Autres	203		
	Cours d'eau	204		
	Protection de l'environnement	205		
	Autres	206	78 367	82 595
		207	78 367	82 595

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210		642 735	631 695
	211		642 735	631 695
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	212	5 279	5 279	
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214			
Autres	215			14 500
	216	5 279	5 279	14 500
Loisirs et culture				
Activités récréatives	217	334 347	334 347	416 706
Activités culturelles				
Bibliothèques	218	10 509	10 509	10 702
Autres	219			
	220	344 856	344 856	427 408
Réseau d'électricité	221			
	222	1 652 503	2 295 238	2 348 802
TOTAL DES SERVICES RENDUS	223	4 673 506	5 439 218	5 271 621

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	224	62 163	62 163	45 697
Droits de mutation immobilière	225	1 187 400	1 187 400	1 850 955
Droits sur les carrières et sablières	226			
Autres	227			
	228	1 249 563	1 249 563	1 896 652
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	229	362 815	560 788	601 957
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	230			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	231	294 265	294 627	256 940
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232	(30 574)	(30 346)	356 375
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238			
Autres contributions	239			
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	46 153	81 195	66 847
	242	15 579	50 849	423 222
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	243			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	416 220	13 345	429 565	429 565	421 396
Greffe et application de la loi	2	2 026 710	16 363	2 043 073	2 043 073	1 999 200
Gestion financière et administrative	3	1 817 276	172 213	1 989 489	1 989 489	1 858 459
Évaluation	4	130 186		130 186	130 186	244 024
Gestion du personnel	5	315 638		315 638	315 638	290 157
Autres						
▪	6.1	21 064		21 064	21 064	41 209
	7	4 727 094	201 921	4 929 015	4 929 015	4 854 445
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	8	4 010 246	74 147	4 084 393	4 443 932	4 374 674
Sécurité incendie	9	2 988 091	333 553	3 321 644	3 321 644	3 194 735
Sécurité civile	10	61 080	462	61 542	61 542	62 117
Autres	11	6 003	1 208	7 211	7 211	980
	12	7 065 420	409 370	7 474 790	7 834 329	7 632 506
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	13	2 134 102	1 210 430	3 344 532	3 344 532	2 849 069
Enlèvement de la neige	14	899 722	26 736	926 458	926 458	869 256
Éclairage des rues	15	118 599	21 602	140 201	140 201	149 943
Circulation et stationnement	16	78 746	43 471	122 217	122 217	180 885
Transport collectif						
Transport en commun	17	602 801		602 801	602 801	573 775
Transport aérien	18					
Transport par eau	19					
Autres	20	466 427		466 427	466 427	826 262
	21	4 300 397	1 302 239	5 602 636	5 602 636	5 449 190

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

	Administration municipale			Données consolidées	
	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
HYGIÈNE DU MILIEU					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	1 306 903	396 047	1 702 950	1 524 376
Réseau de distribution de l'eau potable	23	713 744	395 842	1 109 586	1 147 865
Traitement des eaux usées	24	408 523	510 460	1 089 908	1 444 282
Réseaux d'égout	25	1 261 698	413 531	1 675 229	1 333 238
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés					
Collecte et transport	26	478 328		478 328	300 762
Élimination	27	298 353		298 353	250 550
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	28	449 590		449 590	270 617
Tri et conditionnement	29	135 756		135 756	32 262
Matières organiques					
Collecte et transport	30	441 376		441 376	417 826
Traitement	31	127 974		127 974	125 434
Matériaux secs	32	154 992		154 992	76 636
Autres	33				
Plan de gestion	34				
Autres	35				
Cours d'eau	36				
Protection de l'environnement	37				
Autres	38		50 378	50 378	200 543
	39	5 777 237	1 766 258	7 543 495	7 124 391
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE					
Logement social	40			451 740	522 611
Sécurité du revenu	41				
Autres	42				
	43			451 740	522 611

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

	Administration municipale			Données consolidées		
	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022	
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	44	952 500	31 618	984 118	984 118	931 383
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	45					
Autres biens	46					
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	47					
Tourisme	48					
Autres	49					
Autres	50	33 352	5 005	38 357	38 357	15 755
	51	985 852	36 623	1 022 475	1 022 475	947 138
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	52	998 357	775 673	1 774 030	1 774 030	1 635 875
Patinoires intérieures et extérieures	53	756 188		756 188	756 188	729 873
Piscines, plages et ports de plaisance	54	522 724		522 724	522 724	374 287
Parcs et terrains de jeux	55	1 146 632		1 146 632	1 146 632	1 213 005
Parcs régionaux	56					
Expositions et foires	57					
Autres	58	103 347		103 347	103 347	107 293
	59	3 527 248	775 673	4 302 921	4 302 921	4 060 333
Activités culturelles						
Centres communautaires	60					
Bibliothèques	61	1 157 502	43 662	1 201 164	1 201 164	1 051 588
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	62					
Autres ressources du patrimoine	63					
Autres	64	25 116		25 116	25 116	5 281
	65	1 182 618	43 662	1 226 280	1 226 280	1 056 869
	66	4 709 866	819 335	5 529 201	5 529 201	5 117 202

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	67					
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dette à long terme						
Intérêts	68	565 578		565 578	645 660	656 561
Autres frais	69	64 431		64 431	65 562	60 023
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	70	(178 211)		(178 211)	(176 807)	(27 707)
Autres	71					
	72	451 798		451 798	534 415	688 877
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	73					
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	74	4 535 746 (4 535 746)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Administration	Données consolidées	
		municipale	Réalisations	Réalisations
		Réalisations	2023	Réalisations
		2023	2023	2022
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	510 449	510 449	798 042
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4	68 101	236 970	196 472
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	429 250	429 250	2 063 871
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8			
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	3 305 130	3 305 130	296 952
Autres infrastructures	11	1 510 840	1 510 840	853 823
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	664 733	664 733	211 358
Édifices communautaires et récréatifs	14	251 611	251 611	166 919
Améliorations locatives	15		6 310	10 120
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	367 059	457 516	135 945
Ameublement et équipement de bureau	18	120 981	130 996	93 238
Machinerie, outillage et équipement divers	19	459 010	471 390	182 200
Terrains	20	410 426	410 426	73 516
Autres	21			
	22	8 097 590	8 385 621	5 082 456

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	510 449	510 449	798 042
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4	68 101	236 970	196 472
Autres infrastructures	5	5 245 220	5 245 220	3 214 646
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6			
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9			
Autres infrastructures	10			
Autres immobilisations corporelles	11	2 273 820	2 392 982	873 296
	12	8 097 590	8 385 621	5 082 456

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3	278 083			278 083
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	2 345 304		380 177	1 965 127
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	18 809 041	560 500	2 226 838	17 142 703
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	21 432 428	560 500	2 607 015	19 385 913
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	7 134 009		766 280	6 367 729
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11	558 091		70 339	487 752
Autres tiers	12				
	13	7 692 100		836 619	6 855 481
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	7 692 100		836 619	6 855 481
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	7 692 100		836 619	6 855 481
	19	29 124 528	560 500	3 443 634	26 241 394
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	29 124 528	560 500	3 443 634	26 241 394

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	24 156 915
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	1 608 302
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	264 132
Débiteurs	8	6 605 506
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	18 895 579
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
Endettement net à long terme	13	1 657 619
Endettement net à long terme	14	20 553 198
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	
Communauté métropolitaine	16	171 206
Autres organismes	17	1 747 000
Endettement total net à long terme	18	22 471 404
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	22 471 404
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Administration générale				
	Grefe et application de la loi	1		
	Évaluation	2		
	Autres	3		
Sécurité publique				
	Police	4	3 639 677	
	Sécurité incendie	5		
	Sécurité civile	6		
	Autres	7		
Transport				
	Réseau routier	8		
	Transport collectif	9	602 801	573 775
	Autres	10		
Hygiène du milieu				
	Eau et égout	11	406 491	
	Matières résiduelles	12		
	Cours d'eau	13		
	Protection de l'environnement	14		
	Autres	15		
Santé et bien-être				
	Logement social	16		
	Autres	17		
Aménagement, urbanisme et développement				
	Aménagement, urbanisme et zonage	18	364 300	344 524
	Rénovation urbaine	19		
	Promotion et développement économique	20		
	Autres	21		
Loisirs et culture				
	Activités récréatives	22		
	Activités culturelles	23		
Réseau d'électricité				
		24		
		25	5 013 269	918 299

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023*Non audité*

		2023	2022
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	8 064 690	4 964 821
Frais de financement	4	32 900	
Autres	5		
	6	8 097 590	4 964 821

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	22,80	35,00	42 099,00	*****	*****	*****
Professionnels	2	1,00	35,00	600,00	*****	*****	*****
Cols blancs	3	35,00	33,50	54 857,00	*****	*****	*****
Cols bleus	4	46,90	38,00	94 177,00	*****	*****	*****
Policiers	5						
Pompiers	6	21,90	42,00	46 835,00	*****	*****	*****
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	127,60		238 568,00	*****	*****	*****
Élus	9	7,00			295 223	70 557	365 780
	10	134,60			*****	*****	*****

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3	171 533				171 533
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5	169 046				169 046
Autres	6	999 790	534 761	1 002 761	1 484 393	4 021 705
	7	1 340 369	534 761	1 002 761	1 484 393	4 362 284

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1	6 016	7 791
Évaluation	2		
Autres	3	3 873	4 996
	4	9 889	12 787
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6	40 585	57 566
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	40 585	57 566
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	117 281	135 963
Enlèvement de la neige	11	4 861	6 557
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14	549	1 048
	15	122 691	143 568
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	69 635	99 252
Réseau de distribution de l'eau potable	17	55 855	75 471
Traitement des eaux usées	18	23 351	32 632
Réseaux d'égout	19	79 787	108 460
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25	10 140	12 496
	26	238 768	328 311
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31	5 050	5 211
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35	5 050	5 211
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	22 868	33 088
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	5 002	7 653
Autres	38	6 945	10 403
	39	34 815	51 144
Réseau d'électricité			
	40		
	41	451 798	598 587

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Maire	1.1	Maire	90 203	18 207	66 700
District Grand Moulin	1.2	Conseiller	21 488	10 744	
District Olympia	1.3	Conseiller	20 016	10 008	
District de la Gare	1.4	Conseiller	19 737	9 869	
District du Coteau	1.5	Conseiller	19 737	9 869	
District du Golf	1.6	Conseiller	19 737	9 869	
District du Lac	1.7	Conseiller	23 826	11 913	

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 _____ 1 500 000 \$

Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 3 _____ \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille 5 _____ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement 6 _____ \$

Ligne 3 : Autres revenus 7 _____ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille 8 _____ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value 9 _____ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses 10 _____ \$

Ligne 9 : Autres charges 11 _____ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie 12 _____ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille 13 _____ \$

Ligne 14 : Débiteurs 14 _____ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement 15 _____ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value 16 _____ \$

Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer 17 _____ \$

Ligne 20 : Revenus reportés 18 _____ \$

Ligne 21 : Dette à long terme 19 _____ \$

Ligne 24 : Libres 20 _____ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts 21 _____ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts 22 _____ \$

Montant des pardons de prêts constatés
Solde cumulatif au début de l'exercice 23 _____ \$

Constatés au cours de l'exercice 24 _____ \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice 25 _____ \$

Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 26
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 27 _____ 56 960 \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 28
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023 29 _____ 56 690 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 30
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 31 _____ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 32
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 33 _____ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 34
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 35
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 36
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 37 _____ \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 39 _____ \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 40
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 41 _____ 4 000 \$
- b) autres formes d'aide 42 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43 \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

44 _____ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 45 _____ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité 46 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 47 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 48 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 49 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 50 _____ \$
 - Systèmes de drainage 51 _____ \$
 - Abords de routes 52 _____ \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 53 _____ \$

b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 54 _____ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été 55 _____ \$

c) Total des frais encourus admissibles 56 _____ \$

d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :
- Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution 57 _____

b) Date d'adoption de la résolution 58 _____

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 2022-12-08.245
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2022-12-08
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 _____
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 _____
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 _____
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 _____
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 1
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 _____
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 840
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 702
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 2
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

La question 14 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, présentez-vous le budget consolidé?

2

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3

3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

4 **Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

5

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

6

6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

7 **La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

8

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

9 **Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.**

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2024-06-13

Nom du signataire : Julie Guindon

Fonction du signataire : Directrice générale adjointe et trésorière

Date de transmission au Ministère : 2024-06-13

Date et heure de la dernière modification : 2024-06-07 09:40

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement	1	31 669 219	30 775 500	31 817 455	5 287 653	32 767 242
Investissement	2	6 454 118	11 650 000	3 037 658	8 353	3 046 011
	3	38 123 337	42 425 500	34 855 113	5 296 006	35 813 253
Charges	4	31 284 713	31 524 800	32 553 410	5 402 687	33 618 231
Excédent (déficit) de l'exercice	5	6 838 624	10 900 700	2 301 703	(106 681)	2 195 022
Moins : revenus d'investissement	6 (6 454 118)(11 650 000)(3 037 658)(8 353)(3 046 011)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	384 506	(749 300)	(735 955)	(115 034)	(850 989)
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	4 372 868	4 000 000	4 535 746	540 949	5 076 695
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9					
Remboursement de la dette à long terme	10 (2 435 025)(2 584 800)(2 473 788)(201 117)(2 674 905)
Affectations						
Activités d'investissement	11 (952 978)(395 900)(948 902)(168 869)(1 117 771)
Excédent (déficit) accumulé	12	293 010	(270 000)	189 452	89 556	279 008
Autres éléments de conciliation	13			38 574	(1)	38 573
	14	1 277 875	749 300	1 341 082	260 518	1 601 600
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	1 662 381		605 127	145 484	750 611

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022	2023	2022
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	870 753	1 953 154	2 939 633
Débiteurs	2	23 098 549	22 967 202	23 257 465
Placements de portefeuille	3	2 000 000	1 600 000	1 600 000
Autres	4	123 000	510 000	485 547
	5	26 092 302	27 030 356	28 282 645
Passifs				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6			
Dette à long terme	7	26 611 318	24 156 915	26 164 509
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8			
Autres	9	8 462 839	13 211 964	15 756 609
	10	35 074 157	37 368 879	41 921 118
Actifs financiers nets (dette nette)	11	(8 981 855)	(10 338 523)	(13 638 473)
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles	12	88 482 644	92 005 914	99 504 913
Autres	13	374 319	509 416	562 321
	14	88 856 963	92 515 330	100 067 234
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	15	6 495 533	4 798 727	3 350 993
Excédent de fonctionnement affecté	16	1 852 428	1 032 441	1 032 441
Réserves financières et fonds réservés	17	2 245 249	2 150 038	2 258 299
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18 ())	149 953)(
Financement des investissements en cours	19	340 835	(182 018)	(182 018)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20	68 941 063	74 377 619	80 118 999
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	21			
	22	79 875 108	82 176 807	86 428 761

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Parc du centenaire	1.1		244 793
▪ Communication - site-web	1.2	45 401	65 000
▪ Digue	1.3	418 573	418 573
▪ Mur anti-bruit	1.4	552 637	658 387
▪ Urbanisme	1.5		63 115
▪ Transport de matières rés.	1.6		400 000
▪ Arbres	1.7	15 830	2 560
	2	1 032 441	1 852 428
Organismes contrôlés et partenariats ¹	3		
	4	1 032 441	1 852 428
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ Maintien des actifs	5.1	300 000	275 000
▪ Services de l'eau	5.2	462 341	397 343
▪ Transport en commun	5.3	500 000	500 000
▪ Autres	5.4		11 000
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	6	1 540	
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7	423 318	596 210
Organismes contrôlés et partenariats	8	106 721	218 420
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9	264 132	264 132
Organismes contrôlés et partenariats	10		
Fonds local d'investissement	11		
Fonds local de solidarité	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	200 247	201 564
Autres			
▪	14.1		
	15	2 258 299	2 463 669
	16	3 290 740	4 316 097

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	18 895 579
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	22 471 404

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
		Total consolidé	Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	278 083	278 083
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	17 142 703	18 809 041
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	1 965 127	2 345 304
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	6 367 729	7 134 009
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9	487 752	558 091
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	26 241 394	29 124 528

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	22 355 371	23 172 800	23 277 882	23 192 356
Compensations tenant lieu de taxes	13	672 834	600 000	619 219	619 219
Quotes-parts	14				
Transferts	15	1 231 293	1 142 500	1 340 369	1 384 718
Services rendus	16	4 500 302	4 349 700	4 673 506	5 439 218
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	2 286 580	1 310 500	1 612 378	1 810 351
Autres	18	622 839	200 000	294 101	321 380
	19	31 669 219	30 775 500	31 817 455	32 767 242
Investissement					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	6 429 902	11 650 000	3 021 915	3 021 915
Autres	23	24 216		15 743	24 096
	24	6 454 118	11 650 000	3 037 658	3 046 011
	25	38 123 337	42 425 500	34 855 113	35 813 253

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
Administration générale	1	4 727 094	201 921	4 929 015	4 929 015	4 854 445
Sécurité publique						
Police	2	4 010 246	74 147	4 084 393	4 443 932	4 374 674
Sécurité incendie	3	2 988 091	333 553	3 321 644	3 321 644	3 194 735
Autres	4	67 083	1 670	68 753	68 753	63 097
Transport						
Réseau routier	5	3 231 169	1 302 239	4 533 408	4 533 408	4 049 153
Transport collectif	6	602 801		602 801	602 801	573 775
Autres	7	466 427		466 427	466 427	826 262
Hygiène du milieu						
Eau et égout	8	3 690 868	1 715 880	5 406 748	5 577 673	5 449 761
Matières résiduelles	9	2 086 369		2 086 369	2 086 369	1 474 087
Autres	10		50 378	50 378	50 378	200 543
Santé et bien-être	11				451 740	522 611
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	12	952 500	31 618	984 118	984 118	931 383
Promotion et développement économique	13					
Autres	14	33 352	5 005	38 357	38 357	15 755
Loisirs et culture	15	4 709 866	819 335	5 529 201	5 529 201	5 117 202
Réseau d'électricité	16					
Frais de financement	17	451 798		451 798	534 415	688 877
Effet net des opérations de restructuration	18					
	19	28 017 664	4 535 746	32 553 410	33 618 231	32 336 360
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	4 535 746 (4 535 746)			
	21	32 553 410		32 553 410	33 618 231	32 336 360

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022		Réalizations 2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	6 454 118	3 037 658	8 353	3 046 011
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (4 964 821)(8 097 590)(288 031)(8 385 621)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 () () () ()
Financement à long terme des activités d'investissement	4	23 822	560 500		560 500
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	952 978	948 902	168 869	1 117 771
Excédent accumulé	6	979 679	3 027 678	108 234	3 135 912
	7	(3 008 342)	(3 560 510)	(10 928)	(3 571 438)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	3 445 776	(522 852)	(2 575)	(525 427)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14